



AU RYTHME DES SAISONS

VILLE DE SAINTE-ADÈLE

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA
VILLE DE SAINTE-ADÈLE**

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal adoptera le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra lundi le 18 décembre 2023 à 19 h dans la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel à Sainte-Adèle.

Les délibérations du conseil et la période de questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

La séance ordinaire débutera immédiatement après la séance extraordinaire.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 4 décembre 2023

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques